

OÙ SONT LES PHARMACIES D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (PUI) AUTORISÉES À LA RÉTROCESSION*

LA CARTE INTERACTIVE



**Délivrance de médicaments non disponibles
en ville aux patients ambulatoires*



Je contacte la pharmacie pour m'assurer
que mon traitement est disponible



Scannez-moi
à l'aide de votre smartphone



<http://u.osmfr.org/m/184726/>



Retrouvez à cette adresse
l'ensemble des **coordonnées** et
horaires des pharmacies
autorisées à la rétrocession de la
région Centre-Val de Loire !

